



www.correze.fr
CORREZE
LE DÉPARTEMENT

Classe de montagne

Guide pour l'enseignant

Plan départemental



Chalets des Aiguilles

Chamonix Mont Blanc



Les classes de montagne avec l'ODCV.

CHALET DES AIGUILLES

Aux pieds des glaciers

Ensemble de 4 chalets modernes de 93 places situés en pied de piste, au cœur d'un vaste parc, à proximité immédiate du centre de ville, de l'accès à la mer de Glace et de l'Aiguille du Midi.

Hébergement en chambre de 2 à 5 lits équipées de sanitaire.
Restaurant panoramique et cuisine locale.

Bienvenue aux Chalets des Aiguilles !

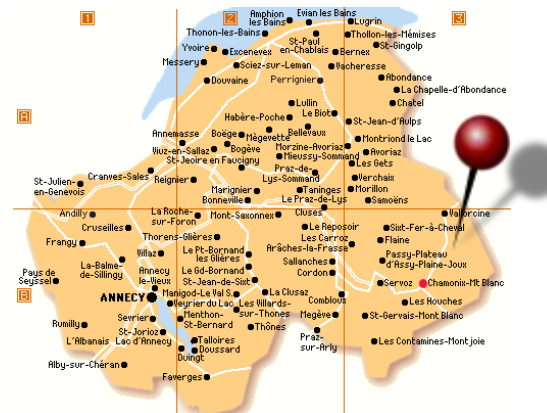


Situation

Pour accéder aux chalets -> Quartier du Biollay, près du Montenvers ([Voir sur Google Maps](#))

Par la route : Accès direct par l'autoroute Blanche relié au réseau routier européen, puis Route Blanche jusqu'à Chamonix. (N 205). A droite avant le passage à niveau du Montenvers.

Par le train : Changement à Saint Gervais les Bains, descendre à Chamonix



[Histoire](#) de Chamonix

Les Chalets des Aiguilles à Chamonix

Toutes les bonnes raisons pour venir aux Chalets des Aiguilles...

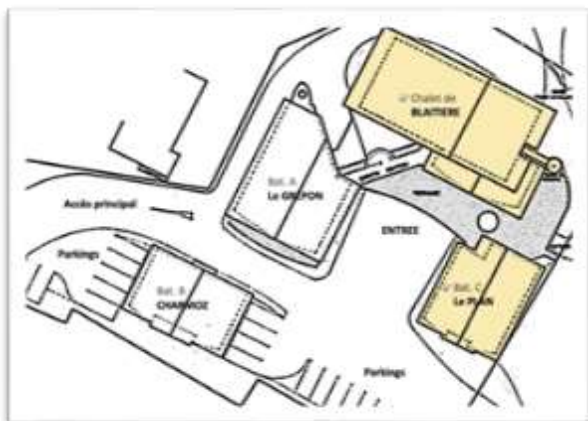
4 chalets modernes et récents sur une propriété boisée d'un hectare avec parkings privés.

Pour se déplacer dans la vallée des moyens de transport gratuits sont à proximité des chalets : Bus et trains SNCF.

Proximité de la ville et des commerces : à 300 m. du centre ville de Chamonix, de ses commerces, des musées, des cinémas et de la patinoire, à 200 m. de la gare SNCF, à 150 m. de la gare du Montenvers.

Proximité de Genève, de l'Italie et de la Suisse

Les chalets sont situés au pied des pistes des « Planards », à l'arrivée de la célèbre descente de la Vallée Blanche, à 300 mètres du départ des pistes de fond et à 10 minutes des téléphériques de l'Aiguille du midi, du Brévent et de la Flégère.



[Présentation des Chalets des Aiguilles](#)

Organisation des sorties scolaires



La nouvelle Circulaire du 16 juillet 2024 portant sur « l'organisation des sorties et voyages scolaires dans les écoles, les collèges et les lycées publics » est applicable à partir de la rentrée 2024.

<https://www.education.gouv.fr/bo/2024/Hebdo30/MENE2407159C>

Voici quelques extraits spécifiques aux voyages scolaires (avec nuitées).

Les objectifs pédagogiques de la sortie scolaire

Les sorties scolaires constituent un temps et un espace propices à l'acquisition et l'approfondissement de savoirs et savoir-faire transversaux, mobilisant des enseignements différents. Elles constituent également un cadre structurant permettant de développer les **savoir-être inhérents au vivre-ensemble, au respect de l'autre et de son environnement.**

Le projet de sortie scolaire est conduit par un ou plusieurs enseignants dans le cadre du projet d'école ou d'établissement. Les activités pratiquées viennent nécessairement en appui des programmes scolaires et nourrissent le projet pédagogique de la classe.

La sortie concerne de **préférence une classe entière** ou, à tout le moins, un groupe d'élèves présentant un intérêt commun pour le thème pédagogique de la sortie.

La durée des voyages scolaires doit rester compatible avec la mise en œuvre des programmes.

Les autorisations préalables

Afin de réduire les délais d'instruction, la transmission des dossiers par voie dématérialisée est à privilégier.

Dans le premier degré, **les voyages scolaires sont autorisés par l'inspecteur de l'éducation nationale (IEN) chargé de la circonscription, après accord du directeur d'école et information au directeur des services de l'éducation nationale (Dasen)**, qui, en cas de séjour hors du département, en avertit son homologue du département d'accueil dans les meilleurs délais.

Quel que soit le niveau scolaire concerné, dès lors qu'une sortie scolaire est facultative, elle nécessite de collecter **l'autorisation des responsables légaux de l'élève mineur...**

La sécurité des déplacements

Les déplacements organisés dans le cadre d'un voyage scolaire doivent garantir la **sécurité des élèves.**

Lors d'un voyage scolaire, la présence dans l'équipe d'encadrement d'une personne formée **aux premiers secours** est obligatoire sur le lieu d'hébergement, y compris la nuit, si aucun membre de la structure d'accueil ne l'est.

Par ailleurs, **les accompagnateurs de voyages scolaires autres que les personnels de l'éducation nationale sont soumis à un contrôle d'honorabilité par interrogation du fichier judiciaire automatisé des auteurs des infractions sexuelles et violentes (FIJAISV)**, effectué par les services départementaux de l'éducation nationale.

L'élaboration d'un projet de sortie scolaire adapté

Le choix du lieu, de leur durée ainsi que la période de l'année scolaire dans laquelle elles s'inscrivent constituent des éléments déterminants pour la réussite des sorties scolaires.

Afin de garantir la participation et l'inclusion de tous les élèves, les enseignants veillent à la mise en adéquation de la nature et de la durée des activités proposées avec les objectifs définis en tenant compte de l'âge et des besoins physiologiques des élèves (durée du transport, temps de pause et de restauration, besoin de sommeil, etc.).

L'inclusion de tous les élèves

L'organisation des sorties scolaires nécessite **la prise en compte des besoins d'aménagement et d'accompagnement des élèves en situation de handicap ou à besoin médical spécifique.**

Dès l'organisation du projet de sortie scolaire, la participation de ces élèves doit être anticipée sous tous ses aspects : destination, transport, aide humaine, organisation de soins, hébergement le cas échéant, etc. En particulier, le choix du prestataire de transport ou d'hébergement doit tenir compte de leurs besoins spécifiques.

En aucun cas, les frais supplémentaires liés à la participation d'un élève en situation de handicap ou à besoin médical spécifique ne peuvent être imputés à sa famille.

Les taux d'encadrement des élèves, hors activités physiques et sportives

Taux d'encadrement minimaux des élèves de niveau maternelle, quel que soit le type de sorties scolaires

Jusqu'à 16 élèves	Au-delà d'un groupe de 16 élèves
Deux adultes dont l'enseignant de la classe	Un adulte supplémentaire pour 8 élèves

Taux d'encadrement minimaux des élèves de niveau élémentaire

Voyages scolaires		Si une sortie scolaire implique des élèves de l'école maternelle et de l'école élémentaire, seuls les taux d'encadrement à l'école maternelle s'appliquent.
Jusqu'à 24 élèves	Au-delà de 24 élèves	
Deux adultes dont au moins un enseignant	Un adulte supplémentaire pour 12 élèves	

La présente circulaire entre en vigueur **le 1er septembre 2023** et abroge, à compter de cette même date, la circulaire n° 99-136 du 21 septembre 1999 relative à l'organisation des sorties scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires publiques, la circulaire n° 2005-001 du 5 janvier 2005 relative aux séjours scolaires courts et classes de découvertes dans le premier degré, la circulaire n° 2011-117 du 3 août 2011 relative aux sorties et voyages scolaires au collège et au lycée, ainsi que le I et le III de la circulaire n° 2013-106 du 16 juillet 2013 relative à la simplification des formalités administratives portant sur le transport et l'encadrement des élèves dans le cadre des sorties et voyages scolaires dans les premier et second degrés et ses annexes.



Les activités de pleine nature s'appuient sur la richesse de l'environnement de la vallée de Chamonix. Que ce soit lors de l'escalade ou des randonnées, les activités ne seront pas seulement "sportives" mais permettent aussi la découverte de soi, la découverte d'un milieu, la mise en place de nouvelles relations enfants/enfants et aussi enfants/adultes.

Randonnée	paysage	flore	faune	relief	habitat
Escalade rocher		relief	rocher	minéraux.....	

- **Randonnée** : Sortie sur une 1/2 journée ou journée encadrée par les animateurs et un accompagnateur montagne si la randonnée se déroule en altitude (coût en supplément). **Équipement personnel obligatoire par enfant : Chaussures de marche, sac à dos, gourde, lunette et casquette, pull et vêtement de pluie.**

- **Escalade** : 2 à 4 séances (selon la durée du séjour). Activité spécifique, encadrée par des Guides de Haute Montagne sur des séances de 2 h : Groupes de 12 enfants environ avec un guide et un adulte (enseignant ou animateur).

1 séance (ou plus en cas de mauvais temps) se déroule dans la salle d'escalade mise à disposition par l'association « A chacun son Everest » dans Chamonix : voir fiche annexe

Chaque groupe se prépare aux chalets avec l'adulte (équipement personnel + équipement prêté (boudriers, casques, descendeur). Pendant la séance, l'adulte doit rester présent sur son groupe avec le guide. Sa participation doit être active (assistance, surveillance...). Les enfants travaillent en ateliers, par

3 en principe.



En résumé, la classe de montagne c'est:



- Donner du sens aux apprentissages en faisant la classe d'une manière différente et « concrète » en dehors des murs de l'école (les apprentissages étant abordés en amont et exploités après le séjour).
- Susciter le désir d'apprendre par la découverte d'un nouveau milieu.
- Vivre en collectivité et acquérir une certaine autonomie en sortant du cadre familial.
- Améliorer les relations des enfants avec leurs camarades, leur enseignant, et en rencontrant d'autres adultes dans des situations éducatives différentes de l'école.
- Découvrir des activités de pleine nature spécifiques à la montagne (escalade, randonnées, visites....)
- Souder le groupe classe et offrir un vécu commun exploitable en fin d'année scolaire.



Préparer son projet.

Que doit comporter le dossier pédagogique?

Il comporte:

- ❖ Une **page de garde** avec l'intitulé du projet, école, date et lieu du séjour, classes concernées, les enseignants...
- ❖ Une **présentation générale** synthétique avec le lieu d'accueil et les services offerts, les acteurs du projet, les moyens de transports, les informations aux familles...
- ❖ Le **projet pédagogique et éducatif** comportant les objectifs, la démarche pédagogique, la cohérence avec le projet de classe, d'école...
- ❖ **Les étapes du projet avant le séjour:** questionnement, émission d'hypothèses, constitution d'une base documentaire, préparation à la vie collective, prise de contact, correspondance...
- ❖ **Les étapes du projet pendant le séjour** avec le programme détaillé correspondant au **planning**.
- ❖ **Les étapes du projet après le séjour.** Quels sont modes d'évaluation et d'exploitation prévus? Quels prolongements envisagés?

Comment construire son projet ? Quelques conseils

- ❖ Choisir un **thème principal**, fil directeur du séjour et le compléter par quelques activités complémentaires si nécessaire.
- ❖ A l'intérieur du thème principal, sélectionner **les objectifs** qui correspondent le mieux à votre projet. La liste n'est pas exhaustive et vous pouvez personnaliser votre projet selon vos souhaits et votre projet de classe.
- ❖ Choisir les **activités** et **visites** en fonction des objectifs visés, en veillant à éviter les redondances.
- ❖ Tenir compte **du rythme de vie** pendant le séjour.
- ❖ Parmi les critères de choix (pédagogiques, météorologiques, financiers...), penser à la cohérence du séjour en termes de **développement durable** : limiter les transports lointains aux stricts objectifs définis, prévoir des déplacements à pied, inclure des activités proposées sur le Centre... votre budget séjour et l'environnement s'en porteront mieux !
- ❖ Bien sûr, ne pas oublier les objectifs relatifs au **vivre ensemble**, composante à part entière du développement durable !

Les activités et thèmes abordés



Téléchargez le tableau détaillé des activités.

❖ L'eau, la neige, la glace, la roche:

- Les états de l'eau et le cycle de l'eau: *observations, relevés météo, expériences...*
- Les glaciers: *mer de Glace, les Bossons*
- Vivre avec les éléments: *escalade, randonnée ...*



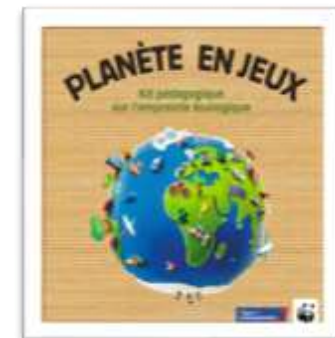
❖ Le milieu naturel et humain:

- La faune, la flore, la biodiversité: *château des Rubens à Sallanches...*
- Les paysages de montagne
- L'habitat montagnard et les modes de vie



❖ La montagne et le développement durable:

- Le réchauffement climatique: *observation du recul des glaciers*
- Pour un séjour éco-responsable: *tri des déchets...*



Thème 1: l'eau, la neige, la glace, la roche

Les différents états de l'eau et le cycle de l'eau.	Les glaciers	Vivre avec les éléments
<p>Domaine 4: les systèmes naturels et les systèmes techniques</p>	<p>Domaine 4: les systèmes naturels et les systèmes techniques</p>	<p>Domaine 5: les représentations du monde et l'activité humaine</p>
<p>Objectifs : compétences fin de cycles ? Découvrir et comprendre les changements d'état de l'eau Construire une représentation du cycle de l'eau à partir des observations en montagne Utiliser un vocabulaire géographique et scientifique relatif au réseau hydrographique (vallées, torrents, source, confluents...etc) Découvrir quelques aspects géologiques en lien avec le cycle de l'eau</p>	<p>Objectifs : Découvrir et comprendre la formation des glaciers Percevoir leur rôle dans l'équilibre climatique S'interroger sur leur évolution</p>	<p>Objectifs : Cycle 2: Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps. Pratiquer des activités de pleine nature spécifiques au milieu montagnard Relier ces pratiques à leurs différents intérêts : sportif, touristique, économique, d'hier à aujourd'hui Prendre conscience des risques liés aux activités en montagne Se comporter en conséquence au cours des activités</p>
<p>Activités et visites : Observations autour des chalets Relevés météorologiques Manipulations expérimentales : neige, cycle de l'eau Maquette d'un paysage Sources de l'Arveyron Confluent Arve et Arveyron Cascades de Bérard, du Dard Espace Tairraz (musée des cristaux) Musée de la mer de glace</p>	<p>Activités et visites : Observations de différents glaciers : => Mer de glace => Glacier des Bossons Comparaisons avec des photographies anciennes : musée alpin, documentation aux chalets</p>	<p>Activités et visites : Escalade Luge d'été Randonnées accompagnées Maison de la montagne Musée alpin Montée à la Mer de glace en train à crémaillère</p>

Thème 2: le milieu naturel et humain

La faune, la flore, la biodiversité	Les paysages de montagne	L'habitat montagnard et les modes de vie
<p>Domaine 4: les systèmes naturels et les systèmes techniques</p>	<p>Domaine 5: les représentations du monde et l'activité humaine</p>	<p>Domaine 5: les représentations du monde et l'activité humaine</p>
<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> compétences fin de cycles ? Découvrir la faune et la flore alpine Dégager la notion d'adaptation aux conditions du milieu Prendre conscience des rôles écologiques, esthétiques et économiques de la biodiversité montagnarde Adapter son comportement à cet environnement fragile 	<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> Lire un paysage Différencier ses composantes « naturelles » et humaines Interpréter l'étagement de la végétation Utiliser un vocabulaire géographique spécifique 	<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> Découvrir et comprendre les origines de l'occupation humaine dans la vallée et son évolution Etablir des relations entre habitations traditionnelles, matériaux disponibles et implantations Imaginer la vie quotidienne des montagnards au siècle passé Comprendre la saisonnalité des activités rurales et pastorales
<p>Activités et visites :</p> <ul style="list-style-type: none"> Château des Rubins, centre d'initiation à la nature montagnarde Réserve naturelle des Aiguilles Rouges Randonnée aux petits balcons Village de Charousse (flore de terrain humide) Museum d'histoire naturelle de Genève Aux Chalets ou proximité : <ul style="list-style-type: none"> Parcours découverte des arbres (sur terrain boisé des chalets) Jardins des senteurs, arboretum de montagne Meuble de la faune et de la flore 	<p>Activités et visites :</p> <ul style="list-style-type: none"> Observations, croquis à partir de la vallée ou des panoramas d'altitude Sources de l'Arveyron Randonnée à La Floria Randonnée au Petit balcon sud Parc de Merlet Jardin des Cimes 	<p>Activités et visites :</p> <ul style="list-style-type: none"> Voir fiches-outils en annexe Evaluation de l'impact des activités pratiquées au cours du séjour sur la biodiversité : ski, escalade, randonnées, ... (questionnaires) Utilisation d'éco-calculateurs simples (transports, énergie) Elaboration d'un code de conduite éco-responsable aux chalets : utilisation raisonnable de l'eau, de l'électricité, tri et limitation des déchets, respect des locaux, du personnel Jeu de sensibilisation à l'empreinte écologique : Planète en jeux

Thème 3: la montagne et le développement durable

Le réchauffement climatique

Pour un séjour éco-responsable

Domaine 4: les systèmes naturels et les systèmes techniques

Domaine 3: la formation des personnes et du citoyen

Objectifs :

Constater la diminution des glaciers et des chutes de neige dans les Alpes depuis le début du XXème siècle
Situer ce changement climatique sur l'échelle des temps géologiques simplifiée
Emettre des hypothèses sur les raisons des changements récents
Comprendre le mécanisme de l'effet de serre naturel et additionnel
Prendre conscience des conséquences emboîtées du changement climatique : sur l'eau, la biodiversité, les activités humaines à partir de l'exemple montagnard

Objectifs :

Agir pour participer concrètement au respect de l'environnement montagnard
Etablir des liens entre attitudes individuelles et responsabilités collectives pour un développement durable

Activités et visites :

Analyse de données scientifiques (graphiques, tableaux)
Observations comparées : paysages actuels et documents anciens
Expériences simples (mallette pédagogique « 1 degré de + » - ADEME et association Les petits débrouillards)
Synthèse à partir des activités et visites du séjour (retour sur les modules des autres pôles)
Recherche de solutions applicables à son niveau

Activités et visites :

Observations, croquis à partir de la vallée ou des panoramas d'altitude
Sources de l'Arveyron
Randonnée à La Floria
Randonnée au Petit balcon sud
Parc de Merlet
Jardin des Cimes

Le dossier de Sortie Scolaire avec Nuitée(s).

Pièces à joindre au dossier

Imprimé B (nouvel imprimé) pré-rempli par l'ODCV
Demande d'autorisation de sortie scolaire avec nuitées

Dossier pédagogique

Demande d'autorisation

Liste des passagers (élèves et adultes accompagnateurs)

Pré- planning

Liste des animateurs vie quotidienne et **activités** (liste envoyée dans les DSDEN concernées avant les séjours classe montagne)

Liste et agréments des intervenants extérieurs (liste envoyée dans les DSDEN concernées avant les séjours classe montagne)

Schéma de conduite

Fiche transport

Attestations d'accord des parents + accord transport

Pièces à joindre au dossier

Attention!
Le dossier complet doit être envoyé par mail à votre IEN au moins 1 mois avant le départ de la classe.

Séjours compensés: près de 40% de remise sur les tarifs!

Grâce au soutien du Conseil Départemental de la Corrèze, les séjours classes découvertes organisés à Oléron et à Chamonix bénéficient d'une compensation de 40% environ.

CHAMONIX Mt BLANC Chalets des Aiguilles	Durée	Tarif de base	Tarif école
<i>Séjour « Escalade et découverte du milieu montagnard »</i>	7 jours	685,00 €	425,00€

Adhésion à l'association ODCV 19: 15 € par école.

Attention, certaines activités spécifiques sont avec un supplément.
Se référer à la fiche activités pour plus de détails.

Documents pour préparer le séjour.

- Le mémo enseignants.
- Le tableau des compétences associées aux activités.
- Les pré-plannings (classe de neige et montagne).
- La charte accompagnateur séjour et trajet.
- Les fiches techniques des activités.
- L'histoire de Chamonix.
- La présentation des chalets.
- Bibliothèque et outils pédagogiques.
- Fiche de renseignements école à compléter.
- Vidéos « Classe de neige »

Documents pour les parents

- * Fiches d'informations et de renseignements à destination des familles (format .doc à modifier et à compléter par l'école).
- Les trousseaux (neige et montagne)

Rubrique CED

ODCV - Pour un séjour éco-responsable.pdf (975.3 Ko)

ODCV - Présentation "A chacun son Everest".pdf (244.54 Ko)

Téléchargez les documents et les outils pour la classe ici:

https://www.odcv.com/Classes-de-neige-ou-montagne-a-Chamonix-Mont-Blanc_a662.html



Chalets des Aiguilles

https://www.odcv.com/Chalets-des-Aiguilles-Chamonix_r12.html



www.odcv.com



<http://www.at-limoges.fr/dsden19/pid33889/accueil.html>



<http://www.ac-grenoble.fr/ia74/spip/>



<http://www.chamonix.com/>



Office de tourisme



<http://www.montblancnaturalresort.com/fr/montenvers-mer-de-glace>



<http://www.cc-valleede-chamonix-montblanc.fr/index.php/culture/horaires-informations-musees.html>



Musées



<http://www.centrenaturemontagnarde.org/qui-sommes-nous?id=8>



Château des Rubens



<http://www.chamonix-guides.com/>



<https://www.chamoniarde.com/>



Maison de la montagne

Chalets des Aiguilles

213 chemin du Biollay
74 400 CHAMONIX MONT-BLANC
Tel: 04-50-53-17-35
Mail: chamonix@odcv.com



Siège de l'ODCV

17 Av. Winston Churchill. BP 157
19004 TULLE Cedex
Tel: 05-55-20-21-04
Mail: odcv@odcv.com



Christophe BATTUT

Responsable des classes
découvertes
Tel: 05-55-20-21-04
Mail: classe@odcv.com



Magali LAMOTTE

Directrice
Tel: 04-50-53-17-35
Mail: chamonix@odcv.com



Arnaud VEIL

Directeur adjoint
Tel: 04-50-53-17-35
Mail: arnaud@odcv.com



L'ODCV vous souhaite une très bonne classe de montagne aux Chalets des Aiguilles



